

Décision

Générale

colonial

Décision n° 364 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 364

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Elmi Kamel. chauffeur auxiliaire (8e échelon) en service au Gouvernement est eclassé agent technique auxiliaire de 2e classe, 11e échelon pour compter du 1er janvier 1947. L'intéressé ne conserve aucune ancienneté.